



Nom commercial : egger Laque LP/H

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017



RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

egger Laque LP/H

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Vernis photopolymérisable pour une utilisation dans le domaine de l'audiologie.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : egger Otoplastik+Labortechnik GmbH

Rue : Aybühlweg 59

Lieu : 87439 Kempten/Germany

Téléphone : +49 (0)831 58113-20

Téléfax : +49 (0)831 58113-13

Internet : www.egger-labor.com

E-mail : labortechnik@egger-labor.de

1.4. Téléphone d'urgence : +49 (0)89 19240

Giftnotruf München (département toxicologique de la clinique méd. II à Munich)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger :

Liquide inflammable : Flam. Liq. 2

Corrosion/irritation cutanée : Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée : Skin Sens. 1A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique : Aquatic Chronic 3

Mentions de danger : Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

méthacrylate de méthyle

Dérivés de l'acide propénoïque

Vinylester résine

Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyle)-phosphinoxyde

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes :



**Nom commercial : egger Laque LP/H**

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017

Mentions de danger

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P235 Tenir au frais.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle conform

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélanges des résines acrylique / méthacrylique et d'excipients.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
80-62-6	méthacrylate de méthyle			20 - 70 %
	201-297-1	607-035-00-6		
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H225 H315 H317 H335			
	Dérivés de l'acide propénoïque			25 - 50 %
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1A, Aquatic Chronic 3; H319 H317 H412			
	Polyester triuréthane triacrylate aliphatique			5 - 20 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
55818-57-0	Vinylester résine			1 - < 5 %
			01-2119490020-53	
	Skin Sens. 1; H317			
75980-60-8	Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyle)-phosphinoxyde			0,1 - 5 %
	278-355-8	015-203-00-X		
	Repr. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H361f H317 H411			

Texte des phrases H et EUH : voir paragraphe 16.



Nom commercial : egger Laque LP/H

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017



RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement le médecin. Ne pas provoquer de vomissement. En cas de vomissement spontané, faire en sorte que les vomissures puissent s'écouler librement, pour éviter tout risque d'étouffement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

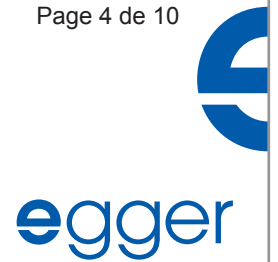
Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.



Nom commercial : egger Laque LP/H

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017



6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres RUBRIQUES

Maniement sûr : voir paragraphe 7
Protection individuelle : voir paragraphe 8
Evacuation : voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker uniquement dans les récipients d'origine dans un lieu frais et sec, ne pas stocker avec des denrées alimentaires. Veiller à une bonne ventilation du local. Stocker à l'abri complet de la lumière. Ne pas stocker sous gaz de protection, car l'oxygène (air) est nécessaire à la stabilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Vernis pour revêtement des embouts auditifs dans le domaine de l'audiologie. Destinée à du personnel qualifié.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

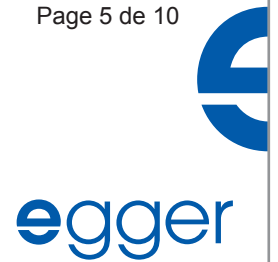
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
80-62-6	Méthacrylate de méthyle	50 100	205 410		VME (8 h) VLE (15 min)	

**Nom commercial : egger Laque LP/H**

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Les gants de protection doivent être en : Caoutchouc butyle.

Protection de la peau

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique : liquide

Couleur : jaune clair

Odeur : estérifié-e

		Testé selon la méthode
pH-Valeur :	non déterminé	
Modification d'état		
Point de fusion :	non déterminé	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	92 °C	DIN 51356
Point d'éclair :	12 °C	DIN 51755
Inflammabilité		
solide :	non applicable	
gaz :	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité :	2 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité :	12 vol. %	
Température d'inflammation:	>400 °C	DIN 51794
Température d'auto-inflammabilité		
solide :	non applicable	
gaz :	non applicable	



Nom commercial : egger Laque LP/H

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017

Température de décomposition :	>100 °C	
Propriétés comburantes	Non comburant.	
Pression de vapeur (à 20 °C) :	40 hPa	
Pression de vapeur (à 50 °C) :	160 hPa	
Densité (à 20 °C) :	1,07 g/cm ³	DIN 51757
Hydrosolubilité (à 20 °C) :	16 g/L	
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé	
Coefficient de partage :	non déterminé	
Densité de vapeur :	non déterminé	
Taux d'évaporation :	non déterminé	

9.2. Autres informations

Teneur en solide : non déterminé.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Facilement inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les : Agents d'oxydation puissants, amorceurs radicalaires, ions de métaux lourds.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Le produit se polymérise lorsqu'il est exposé à la lumière UV ou à la lumière visible. Conserver par conséquent dans des récipients fermés à une température de 2 à 12 °C, à l'abri de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des vapeurs d'acrylate âcres peuvent se former.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
80-62-6	méthacrylate de méthyle			
	par voie orale	DL50 7870 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 >5000 mg/kg	Lapin	



Nom commercial : egger Laque LP/H

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017

	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 78 mg/l	Rat	
	Dérivés de l'acide propénoïque			
	par voie orale	DL50 2000 mg/kg	Rat	OCDE 423
		DL50 2000 mg/kg	Lapin	OCDE 402 par voie orale
75980-60-8	Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyle)-phosphinoxyde			
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Rat	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (méthacrylate de méthyle); (Dérivés de l'acide propénoïque); (Vinylester résine); (Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyle)-phosphinoxyde).

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires (méthacrylate de méthyle).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

N° CAS	Substance		Dose	[h] [d]	Espèce	Source
80-62-6	méthacrylate de méthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h			
	Dérivés de l'acide propénoïque					
	Toxicité pour les algues	NOEC 10 mg/l	72 d	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201	
75980-60-8	Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyle)-phosphinoxyde					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >2,01 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3,53 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité bactérielle aiguë	(>1000 mg/l)	3 h	Boue activée		



Nom commercial : egger Laque LP/H

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			Source
	Méthode	Valeur	d	
	Évaluation			
75980-60-8	Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyle)-phosphinoxyde			
		0-10%	28	
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
75980-60-8	Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyle)-phosphinoxyde	3,88

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
75980-60-8	Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyle)-phosphinoxyde	47-55	Cyprinus carpio (Carpe)	

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non classé comme substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.



Nom commercial : egger Laque LP/H

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017



RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU : UN 1866

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU : Résine en solution

14.3. Classe(s) de danger pour le transport : 3

14.4. Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 3

Code de classement : F1

Quantité limitée (LQ) : 5 L/ 30 kg

N° danger : 33

Code de restriction concernant les tunnels : D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Matériau liquide inflammable.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU : UN 1866

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU : Resin solution.

Contains : methylcyclohexane, triacetoxymethylsilane

14.3. Classe(s) de danger pour le transport : 3

14.4. Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 3

Marine polluant : no

Dispositions spéciales : –

Quantité limitée (LQ) : 5 L/ 30 kg

EmS : F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Flash point : 12 °C c.c.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU : UN 1866

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU : Resin solution.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport : 3

14.4. Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne) : 1 L/ 30 kg

Passenger LQ : Y341

Quantité dégagee : E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353

IATA-Quantité maximale (avion de ligne) : 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo) : 364

IATA-Quantité maximale (cargo) : 60 L

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention : Liquide combustible. fortement caustique.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

**Nom commercial : egger Laque LP/H**

REF : 30600, 30601, 30602, 30603, 30605, 30609, 306030

Date d'impression : 27.07.2017 Date de révision : 27.07.2017

**RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi : Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D) : 2 - pollue l'eau.

Résorption cutanée/sensibilisation : Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16 : Autres informations**Abréviations et acronymes**ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA : International Air Transport Association

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

CAS : Chemical Abstracts Service

LC50 : Lethal concentration, 50%

LD50 : Lethal dose, 50%

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)